

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE
QUÉBEC

Publiée avec l'approbation de

Son ÉMINENCE LE CARDINAL TASCHEAU, ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

Propriétaire-Rédacteur: M. l'abbé D. GOSSELIN

CURÉ DU CAP-SANTÉ

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Une piastre par an, payable d'avance, le numéro 2 cts

QUEBEC:

DES ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DE A. COTÉ ET CIE

1889

SOMMAIRE :

Commémoration des Morts 147.—La contagion du crime 148.—Causerie religieuse 150.—Acta Sanctæ Sedis 152.—Correspondance 153.—Les noces d'argent d'un évêque missionnaire 153.—Les défunts les plus délaissés 54.—L'origine du *God save the Queen* 156.—Petite chronique 157.—Nouvelles religieuses 157.—Histoire d'une persécution, par la sœur Mieczyslawska, basilienne 159.—On recommande aux prières 159.

FÊTES DE LA SEMAINE.

Lundi,	4	novembre	—S. Charles, év. et coéf.
Mardi,	5	"	—Octave.
Mercredi,	6	"	—Octave.
Judi,	7	"	—Octave.
Vendredi,	8	"	—Octave de la Toussaint.
Samedi,	9	"	—Déd. de la Basilique.
Dimanche,	10	"	—XXII ap. Pent. S. André Avellin. :

OFFICES DES ÉGLISES DE QUÉBEC.

BASILIQUE N.-D. DE QUÉBEC.
Messes basses le dimanche à 5 h., 6 h., 7 h., 8 h.—Grand'messe à 9½ h.; Vêpres à 2½ h.

EGLISE DE LA BASSE-VILLE.
Messes basses le dimanche à 6.20 h., 7 h.—Salut, 7 h.

EGLISE SAINT-ROCH,
Messes basses le dimanche à 5½, 6½, 7½, 8½ h.—Grand'messe à 9½.—Catéchisme à 1 h., Vêpres à 2 h.

CONGRÉGATION DE SAINT-ROCH.
Messe basse pour Congréganistes à 6½ S.—Grand'messe à 9½ h.; Vêpres à 2 h.; Sermon et Salut à 7 h.

CONGRÉGATION DE LA HAUTE-VILLE
Messes basses à 5½, 6 et 7 h.—Sermon et Salut à 5 h.

EGLISE S. JEAN-BAPTISTE.
Messes basses à 5½, 7 et 8 h.—Grand'messe à 9½ h.; Catéchisme à 1 h.—Vêpres à 2 h.—Archiconfrérie à 7 h.

EGLISE SAINT-SAUVEUR.
Messes basses le dimanche à 5½, 6½, 7½ et 8½.—Grand'messe à 9½.—Vêpres à 2 h.—et Archiconfrérie à 7 h.

CHAPELLE N.-D. DE LOURDES.
Messes basses le dimanche à 6 et 7 h.

TABLEAU DES QUARANTE-HEURES

Mardi,	5	novembre.—S. Charles.
Judi,	7	" —S. Martin.
Samedi,	9	" —S. Anne de Beaupré.

OFFICES EXTRAORDINAIRES.

AVIS.

Bureau de la *Semaine Religieuse de Québec*, Cap-Sainté, comté de Portneuf.
Toute personne qui recruta cinq abonnements a droit à un abonnement gratis. On ne s'abonne pas pour moins d'un an. Les abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. On peut se procurer la série complète de la *Semaine Religieuse* pour l'année 1889, moyennant une piastre. Sur commande, la *Semaine Religieuse* recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

LE PROPRIÉTAIRE-RÉDACTEUR.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUEBEC

COMMEMORATION DES MORTS

Hier, l'Eglise jetait des palmes et des couronnes au front de ses élus, aujourd'hui elle réclame nos larmes et nos prières pour ses enfans captifs dans le Purgatoire.

1o La prière pour les morts est agréable à Dieu.—Il aime ces âmes qui souffrent, il désire les voir dans son ciel ; mais elles ne peuvent plus mériter, c'est donc être agréable à Dieu que de payer leurs dettes, afin qu'elles entrent plus tôt dans le ciel. La prière pour les morts multiplie les bienheureux du Paradis.

Membres du corps mystique de Jésus-Christ, ces âmes souffrent, et Jésus-Christ regarde comme fait à lui-même le bien qu'on fait à ces âmes, nos prières comblent ses désirs.

2o La Prière pour les morts est utile au prochain.—Vous êtes obligés de secourir les pauvres, les malheureux prisonniers, les exilés. Eh bien, les âmes peut-être de vos parents, de vos amis, sont malheureusement dans la misère, dans la souffrance. Entendez leurs cris désolés, *miseremini, miserimini, vos saltem amici mei*. Quelle reconnaissance de la part de ces âmes délivrées de si grands maux et mises en possession du ciel.

3o La prière pour les morts devient glorieuse et salutaire aux vivants.—Vous faites l'office de rédempteur ; cette prière réveille en vous le souvenir salutaire de la mort qui menace toujours, et de l'autre vie qui vous attend avec ses châtimens et ses récompenses. C'est une pensée sainte et salutaire de prier pour les morts.

Si l'aumône de la vie terrestre à un pauvre a tant de prix devant Dieu, de quelle valeur sera l'aumône de la vie glorieuse faite aux pauvres mendiants du Purgatoire ?

Multipliez prières, messes et communions en faveur des trépassés, gagnez l'indulgence des morts, vous assurerez votre salut.

On dit qu'au moyen âge la garde des cimetières était confiée à un homme de probité qu'on appelait veilleur des morts. Sa demeure touchait à celle des trépassés, et aux heures avancées de la nuit, on le voyait une lampe à la main suivre les rues, et crier : priez pour les morts, je suis en ce moment le veilleur des morts, et je viens vous crier : priez pour les morts, la charité s'il vous plaît pour vos morts.

LA CONTAGION DU CRIME

Nous reproduisons de la *Semaine Religieuse de Cambrai*, un article extrait d'un "Mémoire sur la contagion du crime," présenté par M. le docteur Moreau de Tours, au congrès des sociétés savantes qui vient de se réunir à Paris.

Ces considérations peuvent être lues avec profit par tout le monde, et surtout par les journalistes, dont plusieurs tombent dans les intemperances de langages signalées ici :

« Nous ne craignons pas d'accuser la Presse d'être la cause la plus active des crimes et des suicides dont on est témoin chaque jour, de les propager indéfiniment par le retentissement qu'elle leur donne, en insistant sur une foule de détails plus ou moins tragiques, plus au moins étranges.

« On sait avec quelle avidité les feuilles publiques, grandes et petites, illustrées ou non, saisissent le crime ; l'adresse et l'habileté avec lesquelles elle savent présenter les détails odieux qui devraient rester dans le plus profond mystère, ne respectant rien, ni famille, ni convenances, du moment où le journal peut donner un récit circonstancié des faits avant un autre, arriver "bon premier," comme le disent eux-mêmes les signataires des articles. Loin de nous la pensée que les journalistes le font avec un coupable dessein de corrompre les masses. Mais, s'il ne savent ce qu'ils font, avouons au moins que leur inconcevable insouciance nous est bien funeste. Qui pourrait nous dire le nombre des crimes dont la première pensée a surgi, dans les têtes exaltées, à la lecture des faits si adroitement racontés !

« Bien des auteurs, et des plus autorisés, se sont depuis longtemps élevés contre cette tendance de la Presse. Tous les médecins qui se sont occupés d'aliénation mentale, ont, par leurs travaux, démontré tout le mal que le journalisme ainsi entendu peut causer. Pénétré nous-même de l'importance de cette ques-

tion, nous ne craignons pas de joindre notre voix à la leur contre cette désastreuse influence de la publicité à outrance.

“ Depuis un mois à peine, les journaux ont enregistré chaque jour des crimes inouis : “ C’est une épidémie, ” disent-ils, et en réalité ce n’est pas autre chose. A la lecture de ces faits divers, on est frappé de la similitude qu’on retrouve dans les moyens d’exécution. Il n’y a là rien qui doive étonner. Un homme que ses antécédents prédisposent aux affections nerveuses, peut renfermer dans les replis les plus profonds de son âme, des passions terribles qui n’attendent qu’une occasion pour se faire jour. La lecture d’un de deux faits divers racontés avec les détails les plus circonstanciés, suffit pour faire éclater d’une manière irrésistible des passions jusque-là comprimées. Il lira d’abord, sans y attacher d’importance, le récit du crime ; cette idée se représentera à lui, finira par s’imposer, et finalement, il accomplira un crime en calquant ses coups sur ceux dont le journal lui a dévoilé la justesse.

“ Dans un article déjà ancien, intitulé “ le héros du jour, ” un homme de métier, un journaliste, M. E Germain, après avoir raconté les faits et gestes d’un enfant de 16 ans qui a étranglé une bonne...et qui a couché, bu, mangé, fumé deux jours auprès du cadavre, après avoir annoncé tout le bruit que la presse allait faire autour de cet insensé, ajoute :

“ Qu’un assassin accumule l’un sur l’autre toutes les horreurs du vice et du crime, on lui donne la place d’honneur, on n’oublie pas une seconde de sa vie, on le conduit minute par minute jusqu’à l’échafaud, jusqu’après l’échafaud même, Aussi les voyons-nous, en cour d’assises comme en place de la Roquette, bravant l’opinion, posant, blaguant, souriant à l’enthousiasme populaire qui pulpite à chacune de leurs paroles Oui, nous devons dire “ *mea culpa,* ” car, si une bonne fois nous consentions à faire silence, à laisser sur ces infamies le voile qui devrait les recouvrir, si l’assassin savait que son crime sera expié, comme il a été commis, dans la honte et dans l’ombre, peut-être ne s’exalterait-il pas tant ; peut-être reculerait-il devant l’acte odieux qu’il va accomplir. Au contraire, habitué à lire chaque jour les horribles détails dont les journaux sont remplis, familiarisé avec le sang, avec le meurtre, avec d’autres crimes plus hideux encore, s’accoutumant à ces idées, il finit par faire de ces rêves une réalité, et un beau jour, c’est lui, l’enfant de seize ans ou l’homme de quarante, qui fournit aux chercheurs de nouvelles leur pâture quotidienne... »

“ La Presse n’a ici qu’un rôle de propagation. Soit. Mais, on le

voit, ce rôle est encore assez important, assez étendu pour que l'on s'efforce de l'atténuer le plus possible.

“ La chose est facile assurément. Et après tout, quand bien même le but serait difficile à atteindre, ne vaut-il pas la peine qu'on lui fasse quelques sacrifices ?

“ Pour voir s'arrêter cet accroissement effroyable d'attentats contre les personnes, pour mettre un terme aux ravages qu'exerce cette épidémie, le seul moyen vraiment utile est de *faire le silence le plus complet* autour de tous les crimes qui se commettent, ou, s'il faut absolument en parler, de le faire en termes brefs, concis, avec une extrême réserve.

“ A ce prix, nous sommes persuadé, non pas qu'il n'y aura plus de meurtres, ce serait une utopie, mais qu'ils diminueront de fréquence, et cesseraient de jeter l'épouvante et l'effroi dans tous les rangs de la société.”

L'Église a toujours tenu ce langage. Elle défend, au nom de la loi morale, la lecture des journaux, nous ne disons pas mauvais, ce ne serait pas assez, mais seulement imprudents, parlant de tout, racontant tout. Et cependant il se trouve toujours des chrétiens et chrétiennes, mêmes pratiquants, se croyant très catholiques, qui sourient lorsqu'un prêtre leur rappelle que le péché est contagieux comme la peste. Voici des médecins qui viennent dans une réunion de parents qui n'est rien moins que cléricale, confirmer la parole de l'Église, et dire, eux aussi, qu'il y a pour tous, sans exception, des précautions à prendre contre la contagion du mal, et que les journaux qui favorisent cette contagion sont bien coupables, comme sont bien coupables aussi ceux qui s'abonnent, et les lisent à la main de tous les membres de la famille indistinctement. Il y a des journalistes qui évidemment ne s'interrogent jamais sur ce point, car autrement il est impossible de concilier certains de leurs actes religieux avec la criminelle manie de tout raconter.

CAUSERIE RELIGIEUSE

(Suite)

Quels sont donc les moyens de prémunir les enfants contre tant de péris ?

Avant tout, il faut que les mères soient souverainement jalouses de leur conserver l'innocence. Cette jalousie-là, elles ne sauraient jamais la porter trop loin. Une amante jalouse est défiante, elle prend ombrage de tout, d'un regard, d'un sourire, d'un mot innocent, du silence même. Ainsi, sans précisément suspecter ceux

ou celles qui ont des rapports avec ses enfants, soit dans la maison, soit dehors, elles ne doivent pas cependant s'y fier complètement, à moins que leur caractère exceptionnel et bien connu ne les mette au-dessus de tout soupçon.

Il est important ici de préciser davantage et de descendre dans les détails.

1o Que chaque enfant, autant que possible, ait sa chambre et son lit. C'est le conseil que saint François de Sales donnait à madame de Chantal. " Il n'est pas croyable, ajoutait le saint, combien cet avis est utile ". Et non contente d'obéir en cela à son sage directeur, la sainte baronne conduisait elle-même ses enfants à leur lit, restait longtemps en prière auprès d'eux, et ne se retirait pas avant de les voir endormis.

2o Ne souffrez pas que les enfants soient familiers avec les domestiques ou avec les ouvriers ; défendez-leur l'accès de tous les lieux où ils pourraient parler seul à seul avec eux.

3o N'ayez pas au nombre de vos servantes, une personne pieuse tant que vous voudrez, dont l'âge et les agréments naturels soient une pierre d'achoppement pour votre fils ou pour un autre membre de la famille.

4o Imposez silence à quiconque se permet des propos indécents ou légers, en présence de vos enfants ; et si vous ne le pouvez, faites-les au moins retirer sous un prétexte quelconque. Prenez garde qu'ils ne fréquentent de mauvais compagnons d'âge.

5o Ne laissez jamais votre fille en tête-à-tête avec un homme, quels que soient sa profession, soit serviteur, soit maître de musique, soit médecin, soit tout autre. Il n'y a guère d'exception justifiable à cette règle.

6o Voici une règle de conduite qui n'admet aucune exception. Ne laissez jamais, et sous aucun prétexte, pas même une minute, une jeune fille avec son prétendant. Mais tous les deux sont si bons ! répliquent certaines mères. Tant mieux s'il en est ainsi, et c'est une raison de plus pour ne pas les laisser seuls. Que de mères chrétiennes seront damnées avec leurs filles, pour avoir trop compté sur leur vertu ! Le tête-à-tête des personnes de sexe différent faisait encourir le déshonneur même chez les païens.

7o Quand vous les envoyez au collège ou au couvent, mettez-les en garde contre les mauvais amis, et recommandez-leur une grande ouverture de cœur à l'égard de ceux qui sont chargés de leur éducation

8. Que jamais les yeux de vos enfants ne rencontrent chez vous

de gravure indécente ou même un peu libre. La stupidité de certains parents sur ce point, est phénoménale.

9. Veillez soigneusement sur les lectures de vos fils et de vos filles. Fouillez à leur insu leurs effets, leurs meubles, et pendant qu'ils dorment, visitez les poches de leurs vêtements ; car, vous avez le droit de tout voir, de tout contrôler, et n'allez pas croire que, pour qu'un livre soit sans danger, il suffit qu'il ne soit ni impie, ni immoral. Les romans, en général, sauf quelques-uns, écrits dans un but évidemment chrétien et pieux, sont aujourd'hui l'une des causes les plus actives de dépravation. Les femmes malheureusement sont trop portées à se livrer aux charmes d'une littérature agréable, à la lecture des romans. De là ces amours prématurés, dévergonnés dans leur ardeur, suivis de désespoirs profonds et intolérables.

On se souvient de l'épouvantable drame de Meyerling, l'héritier de l'empire d'Autriche se suicidant de compagnie avec une femme. La mère de cette malheureuse vient d'écrire un mémoire sur cette fin tragique.

Cherchant à expliquer comment la jeune fille a glissé rapidement jusqu'à l'abîme, ce mémoire nous la dépeint " *victime de la littérature et de l'art, d'une conspiration de poésie et de musique amoureuse* " ; et les fragments de sa correspondance livrés à la publicité, les billets écrits par elle à l'heure du suprême égarement, viennent tristement affirmer que là a été vraiment la source de sa démoralisation.

On ne peut même se fier au titre ; souvent un livre détestable porte un titre qui n'annonce rien que d'excellent. Si vous doutez, consultez le prêtre, ou montrez-lui le livre.

Si tous ces moyens sont difficiles à mettre en pratique, aucun cependant n'est impossible, et le salut des enfants en dépend.

Acta Sanctæ Sedis.

Décret de la S. C. des Indulgences portant que la récitation de la " Prière à Saint Joseph ", recommandée dans l'Encyclique *Quoniam pluries*, est enrichie, à toute époque de l'année, d'une indulgence de 300 jours à gagner une fois par jour et applicable aux défunts. (21 sept. 1889).

On sait qu'on gagne une indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines chaque fois que, pendant le mois d'octobre, on ajoute cette prière à la récitation du Rosaire.

CORRESPONDANCE

A. M. l'abbé D. Gosselin,
Rédacteur de la *Semaine Religieuse*.

Monsieur le Rédacteur,

Malgré vos recommandations, on ne m'a pas renvoyé de revise pour la lettre du P. Beschefer qui a paru dans votre numéro du 20 octobre dernier. Aussi fourmille-t-elle de fautes, comme vous pouvez le constater par les errata suivants :

D'abord on a omis la date de la lettre qui est du 11 *octobre* 1666 ; ensuite, 1ère ligne, p. 118 :

		au lieu de Maister Eligo, lisez : Maistro Elye.
ligne 3,	“ “	pour vous, “ pour nous.
p. 119, } ligne 3, }	“ “	Eligo, “ Elye.
ligne 23,	“ “	56 de large, “ 50 de large.
ligne 32,	“ “	en bons jours, “ les bons jours.

Il y a encore plusieurs autres fautes moins essentielles que je n'indique pas.

Votre tout dévoué,

H.-R. CASGRAIN, Ptre.

Québec, ce 22 octobre 1889.

Les noces d'argent d'un évêque missionnaire

On nous écrit de la Colombie Britannique :

New-Westminster, 10 juillet 1889.

(Suite et fin.)

“ C'est à toi, bon Père, que nous devons de connaître Dieu et sa parole. Malgré tes incessantes souffrances, tu t'es dépensé pour nous rendre bons. Tes fatigues n'ont pas été vaines. Regarde tes enfants ici présents ; vois comme ils sont bien vêtus et tenus proprement. Nous n'étions pas ainsi quand tu es venu au milieu de nous pour la première fois. C'est toi qui nous as transformés et nous as amenés à être propres comme les blancs. Nous te remercions pour tout le bien que tu nous as fait. Nos cœurs sont à toi. C'est pour toi que nous avons prié et communiqué ce matin. Nous avons voulu te rendre un peu de ce que tu nous as donné.

“ O Père bien-aimé, bénis encore une fois tes enfants, afin qu'ils se maintiennent dans ce bien que tu as commencé. Et quand le maître du ciel t'appellera près de lui, continue ton ouvrage du haut du ciel, attire nous près de Dieu dans le ciel. ”

A ce discours, Monseigneur Durieu répond ; il répond au nom de Mgr d'Herbomez. Le catéchiste Sishell traduit ses paroles à ses gens, le chef James en fait autant pour sa tribu, et le capitaine Paul est l'interprète des Stalos. Voici cette réponse :

“ Notre vénéré Père l'évêque est trop faible pour répondre à vos bonnes paroles ; il me charge de le faire pour lui. Notre bon Père reçoit avec bonheur vos sentiments d'affection. Oui, il vous aime, il vous a aimés, et il vous aimera toujours comme ses enfants. Comme il est heureux de vous voir dans de si bonnes dispositions ! Voulez-vous réjouir encore plus le cœur de votre Père, continuez à être bons chrétiens et à avancer dans la civilisation. C'est que vous êtes aujourd'hui prouvé que vous pouvez monter plus haut et devenir bien vite comme les blancs. Les beaux airs que vos deux fanfares viennent de jouer, montrent que vos gens sont capables de réussir dans ce qu'ils entreprennent. Notre bon Père les remercie d'avoir si bien joué pour lui. Selon vos désirs, il va vous bénir et vous toucher la main comme témoignage qu'il ne cessera jamais de vous aider à être bons et à gagner le ciel, où il vous donne rendez-vous. ”

Tous les discours ayant pris fin, et pendant que les fanfares épuisent leur répertoire, les sauvages viennent successivement serrer et baiser la main de leur évêque. Les hommes d'abord, puis les femmes. Mais les femmes ne sont pas seules. Les vieilles arrivent avec un bâton sur lequel elles s'appuient en tremblant. Les plus jeunes marchent avec une escorte plus ou moins nombreuse d'enfants. Voici une mère qui porte un bébé dans un berceau de paille tressée : l'enfant et le berceau sont suspendus en bandoulière à son côté gauche. Les deux mains de la mère soutiennent les pas chancelants de deux petits frères ; une quatrième enfant, une petite fille, marche toute seule devant la mère ; les enfants ne sont pas moins empressés que leurs parents à baiser la main de Monseigneur. Quelques-uns même, sans doute en souvenir des anciennes habitudes de leur race, ont l'air d'essayer si le doigt de l'évêque ne serait pas bon à croquer. Ce saint évêque, en rentrant dans ses appartements, disait, les larmes aux yeux : “ Je ne regrette pas de mourir ; mais si quelque chose pouvait me coûter, ce serait de me séparer de ces chers enfants des bêtes qui se montrent si affectueux et si reconnaissants. ”

Les noces d'argent d'un évêque missionnaire, célébrées au bord d'une tombe, sans éclat et sans pompe, mais avec des larmes d'amour et de reconnaissance, nous ont paru bien belles ; elles sont le prélude des noces éternelles avec l'agneau divin : *Venerunt nuptiz agni.*

LES DEFUNTS LES PLUS DÉLAISSÉS

De même que, dans l'ordre des infortunes terrestres, les cœurs généreux se sentent entraînés avec plus d'ardeur à secourir les déshérités de ce monde, dont l'extrême détresse semble défier tous les dévouements et tous les efforts ; ainsi, quand il s'agit des

souffrances que les élus ont à subir dans l'autre vie avant d'entrer au sein de la bienheureuse éternité, l'oubli et le triste abandon où gémissent tant de captifs et d'exilés doivent nous toucher d'une pitié plus profonde et stimuler davantage les élans de notre zèle et de notre charité.

On ne se figure peut-être pas assez quel est le nombre incalculable des âmes pour lesquelles il n'est pas ou presque pas offert d'intercession spéciale.

Un chrétien meurt, et souvent il ne laisse que des parents indifférents, bien plus préoccupés de jouir de sa fortune que de lui garder leur affectueux souvenir; ou si l'amitié survit au-delà du tombeau, ce n'est qu'un sentiment purement humain, auquel la pitié n'a aucune part et qui, par conséquent, demeure entièrement stérile pour le pauvre absent.

Souvent aussi la prière manque aux défunts, soit par défiance de la bonté de Dieu, parce qu'on désespère sans motif du salut d'un pécheur, soit au contraire par oubli des rigueurs de sa justice, parce qu'on ouvre trop facilement le ciel à des chrétiens dont les actions les plus vertueuses se sont trouvées mêlées sans cesse à la poussière et à la rouille des péchés véniels.

Dans les pays de missions, où les paroisses n'existent pour ainsi dire pas, où le lien de la prière commune est si faible, les prêtres si clairsemés, le sacrifice de l'Agneau sans tache si rarement offert, combien de croyants quittent la vie et n'ont, pour abrégier les peines de l'expiation, que d'insuffisants secours!

Une foule d'enfants sont moissonnés à la fleur de l'âge; et parmi ces chères petites créatures beaucoup, par l'excès de confiance des parents, même les meilleurs et les plus religieux, restent sans doute longtemps bannis du ciel; car si la faiblesse de leur raison les a exemptées du péché mortel, leur intelligence a été assez ouverte pour qu'elles aient pu faire la distinction du bien et du mal et commettre de légères et innombrables fautes dont aucune ne demeure sans châtement.

* * *

On sait qu'en dehors des membres proprement dits de l'Eglise catholique, il peut exister, parmi les hérétiques et même parmi les infidèles, bien des hommes pour le salut desquels la divine miséricorde nous permet de concevoir de consolantes espérances, parce qu'ayant usé dans la sincérité et la bonne volonté de leur cœur de la part de lumière et de grâces qui leur a été adouée, ils appartiennent en réalité à l'âme de l'Eglise et peuvent ainsi par-

participer au suprême bienfait de la Rédemption. Mais n'est-il pas évident qu'ils restent à jamais oubliés dans les abîmes insondables où la douleur les prépare à contempler un jour la pureté et la sainteté infinies ?

Cette rapide et très incomplète énumération suffit à faire ressortir l'immense multitude de âmes du Purgatoire auxquelles aucune application particulière n'est faite des secours que l'Église met à la disposition des vivants, pour le soulagement des défunts; et il n'y a sans doute aucune témérité à croire que le nombre des morts ainsi négligés ou ignorés dépasse infiniment celui des privilégiés sur lesquels s'épanche, avec la puissante efficacité de l'intercession spéciale, la prière des protecteurs qu'ils ont laissés sur la terre.

La piété et la charité des fidèles n'auront pas de peine à conclure qu'il n'est pas de dévotion plus féconde, plus salutaire et plus touchante que celle qui, pour suppléer à tant de causes d'abandon et d'oubli, prend à cœur de multiplier les prières, les messes, les communions ferventes, les aumônes et les bonnes œuvres de toute sorte, pour le soulagement et la délivrance des âmes délaissées du Purgatoire.

L'ORIGINE DU " GOD SAVE THE QUEEN "

Le journal *La Mode* publiait, à la date du 23 juillet 1831, le renseignement suivant :

“ On écricit d'Edimbourg que les Mémoires manuscrits de la duchesse de Perth viennent d'être vendus à Londres pour une somme de 3,000 livres sterling. On y trouve une foule de détails intéressants sur la cour de Louis XIV, ainsi que sur celle du roi Jacques pendant le séjour de ce monarque au château de Saint Germain-en-Laye. En rendant compte de l'établissement de Saint-Cyr, elle y témoigne d'un fait qui n'était pas inconnu en France, mais dont la révélation n'était appuyée que sur le témoignage des anciennes religieuses de cette maison, à savoir que l'air et les paroles du *God save the King* sont d'origine française : “ Lorsque le “ roy très chrétien entra dans la chapelle, tout le chœur des dites “ demoiselles nobles y chantoit à chaque fois les paroles suivantes, “ et sur un très-bel air du sieur de Lully : *Grand Dieu, sauvez le “ Roi !* ” etc., de même que ci-dessus, avec l'orthographe du temps.

“ La tradition de Saint-Cyr portait que le compositeur Haendel, pendant la visite qu'il fit à la supérieure de cette maison royale, avait demandé et obtenu la permission de copier l'air et les paroles

de cette invocation toute française, qu'il aurait ensuite offerte au roi Georges I comme étant de sa composition, et reçut de ce souverain une pension de 400 livres sterling.

Deux journaux anglais en ont parlé à la même époque et dans les mêmes termes. Des recherches faites depuis ont établi d'une manière irréfutable la supercherie du compositeur anglo-allemand. C'est pour le coup que certains gens devraient s'écrier ; Cieux, tombez sur nous ; montagnes, écrasez nous !

PETITE CHRONIQUE

La seconde chambre de Hollande vient d'adopter, par 71 voix contre 27, un projet de loi diminuant les subsides officiels accordés aux écoles publiques, et augmentant les subsides aux écoles libres enseignant la religion. Ce vote indique une réaction contre le régime scolaire favori des Libres, et qui ruine les finances d'un pays en démoralisant les masses.

On travaille actuellement à Chicago à faire appliquer une loi votée, il n'y a pas longtemps, contre les publications et les illustrations immorales des crimes à sensation. On veut surtout empêcher les publications de ce genre de tomber entre les mains des enfants.

Nos remerciements à qui de droit pour l'envoi d'un exemplaire des " Jugements et Délibérations du Conseil Souverain."

La création des nouveaux diocèses aux Etats-Unis porte ces diocèses au chiffre de 96, répartis en douze provinces.

L'Assemblée Législative de Fribourg a décrété la fondation d'une université catholique, par un vote de 74 voix contre 2 absentions. Ce sera une université d'Etat, ayant, par le fait même, le droit de conférer les grades académiques. La fondation d'une université catholique en Suisse figurait depuis trois siècles sur le programme catholique.

L'*Osservatore Romano* annonce que plusieurs nouveaux congrès catholiques auront lieu en Europe, et que tous s'occuperont de l'indépendance du Pape.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME

Le nouveau supérieur général de l'ordre des Franciscains est le R. P. Canali, qui était provincial de Bologne.

Le chapitre général des Augustins a élu, comme général de l'ordre, le R. P. Martinelli, savant théologien, et frère du vénéré Martinelli, évêque sacrile, ami et confesseur de Pie IX.

Sa Sainteté Léon XIII a fait parvenir une somme considérable à l'archevêque d'Athènes, pour la fondation d'un collège grec catholique.

Sa Grandeur Mgr Satoli, archevêque titulaire de Lépante, présidera, au nom du Saint Siège, l'inauguration de l'université catholique de Washington.

Le cardinal Mazella est devenu préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, en remplacement du cardinal Laurenzi, démissionnaire pour cause de santé, et le cardinal Ruggero remplace le cardinal Mazella comme préfet de l'Economia de la S. C. de la Propagande.

Le cardinal Schiaffino qui vient de mourir à l'âge de 60 ans, est le 63e membre du Sacré Collège, qui meurt depuis l'avènement de Léon XIII, en 1878. Le nombre total des cardinaux vivants est de 65, et le doyen est le Cardinal Newman, né en 1801. Le cardinal Schiaffino était un publiciste éminent et un orateur distingué. Il a été rédacteur du journal catholique l'*Aurora* que dirigeait le cardinal Pecci avant son élévation au siège de Saint Pierre. L'Ordre Bénédictin perd en lui un membre dont l'illustration rejaillissait vivement sur tous ses frères.

Le Saint-Siège fait préparer, à l'imprimerie vaticane, une publication de la plus haute importance. C'est le recueil des documents diplomatiques, relatifs aux négociations qui ont précédé la prise de Rome en 1870. La publication de ces pièces serait faite au cas où le Pape serait obligé de quitter Rome.

S. E. le Cardinal Simeoni a soumis au Saint-Père un mémoire concernant la réorganisation des missions catholiques. D'après ses indications, on en établirait de nouvelles, en Perse, dans les Indes orientales, en Chine, au Japon et en Afrique.

AFRIQUE

Mgr Livinhac, vicaire apostolique du Vyanza, dans l'Afrique équatoriale, a été élu supérieur général de la Société des Missionnaires d'Alger.

**HISTOIRE D'UNE PERSECUTION, PAR LA SŒUR
MIECZYSLAWSKA, BASILIENNE
EXPULSION DE MINSK, 1838-40**

(Suite)

Après une perte aussi considérable d'ouvrières, on fut obligé de suspendre la bâtisse, et on nous employa à battre les pierres, à bêcher, à transporter le bois, la terre etc. Au bout de quelques semaines nous reprîmes les travaux : on se hâta de les terminer, Siemaszko devant arriver sous peu de jours.

L'église destinée au culte des schismatiques fut ornée à leur manière. Un matin on y trouva l'inscription suivante en vers russes :

Ici, au lieu de monastères,
La Sibérie et les gîlères.

On nous accusa de l'avoir faite, et on nous flagella deux fois dans la journée, si cruellement que deux de mes Sœurs en moururent. Elles expirèrent sur mes genoux.

Le protopope Wierowkin écrivit à Siemaszko que, saisies d'effroi à la vue de la mort d'un si grand nombre de nos Sœurs, nous étions prêtes à passer à la religion orthodoxe. Ce rapport hâta l'arrivée de l'évêque apostat, occupé à fermer et à sceller les églises catholiques de cette province.

Il arriva en automne 1841, un an après notre translation à Polock. Il témoigna son contentement de ce que, terrassées par la colère de Dieu, qui s'était manifestée sur nous, disait-il, nous renoncions à notre ancien entêtement, et étions prêtes à accepter les bénéfices de la religion orthodoxe. Je répondis : " Qui t'a prié de venir nous tenter encore ?—Toi-même.—Comment, moi ?—Si ce n'est toi, ce sont donc tes Sœurs qui l'ont demandé. Lesquelles ? "

A ces mots toutes mes Sœurs poussèrent un cri d'indignation et moi, me tournant vers Siemaszko, je lui dis :

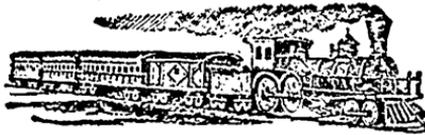
" Apostat ! tu veux nous surprendre pharisaïquement ; mais tu n'y réussiras pas ; car nous sommes, et, Dieu aidant, nous serons toujours prêtes à mourir pour la foi comme sont mortes nos Sœurs.—Tu oses me parler encore de la sorte ? Ne sais-tu donc pas à qui tu parles ?—Oui Je le sais : à un apostat, à un traître à l'Église et à Jésus-Christ."

(A suivre.)

ON RECOMMANDE AUX PRIERES

Dame J. B. R. Dufresne, née Marie-Cécile Godbout, de Saint-Sauveur de Québec.

Pater, Ave, Requiem.



CHEMIN DE FER

* * * QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX * * *

— DE QUEBEC A STE-ANNE DE BEAUPRE —

ALLANT A L'EST. Lisez en descendant.				STATIONS.	ALLANT A L'OUEST.			
Dimanche seulement.		Tous les jours Dim excepté.			Tous les jours Dim. excepté.		Dimanche seulement.	
Exp.	Exp.	Exp.	Exp.		Exp.	Exp.	Exp.	Exp.
P. M.	A. M.	P. M.	A. M.	Hedleyville	A. M.	P. M.	A. M.	P. M.
6.00	7.45	6.30	7.30	Beauport	6.30	4.15	7.15	5.15
6.05	7.50	6.35	7.35	Montmorency	6.20	4.05	7.05	5.05
6.20	8.02	6.50	7.47	L'Ange Gardien	6.07	3.50	6.52	4.50
6.35	8.20	7.05	8.05	Chateau Richer	5.5	3.35	6.35	4.35
6.45	8.40	7.25	8.25	Ste-Anne	5.30	3.20	6.15	4.20
7.15	9.00	7.45	8.45		5.15	.00	6.00	4.00

Lisez en montant

DES TRAINS SPÉCIAUX POUR PELÉRINAGES CIRCULERONT TOUS LES DIMANCHES JUSQU'AU 1er OCTOBRE 1899.

DÉPART: Hedleyville 6.00 a.m. ARRIVÉS à Ste-Anne 7.15 a.m.
 " Ste-Anne 11.30 a.m. " Hedleyville 12.45 p.m.
 " Hedleyville 1.30 p.m. " Ste-Anne, 2.45 p.m.

Prix du passage aller et retour 1ère classe \$0.85, 2nde classe \$0.60.

Grande réduction pour pèlerinage de 100 ou plus.
 Pour autres informations s'adresser à

G. S. CRESSMAN,
Gérant.

W. R. RUSSELL,
Surintendant.

VIGNOBLES CANADIENS

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT ET CIE., PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la Puisance. Vin de Table ou Clair et de première qualité.
 Pour prix, etc, s'adresser à Ernest GIRARDOT et Cie, Sandwich, Ontario, ou à M. J-A. LANGLAIS, Québec.

LE CATÉCHISME

des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, se vend à l'Archevêché de Québec, au prix de \$50.00 le mille. Pour toute commande de moins d'un mille, il faut s'adresser non à l'Archevêché, mais aux libraires.

" Cette édition, dit S. E. le Cardinal Taschereau, (2e page du catéchisme), est la " seule dont il est permis de faire usage dans les provinces ecclésiastiques de " Québec, Montréal et Ottawa.